



CANNABIS SANS FRONTIÈRES
(ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE)
MOUVEMENT POUR LES LIBERTÉS

Jeudi 30 Janvier 2014

Communiqué N°87 : Dépistage du cannabis en milieu scolaire.

Stop à l'enfumage démagogique incitatoire !

Stop à la stigmatisation discriminatoire.

Faut-il instaurer une discrimination de plus à l'égard des jeunes ? Les adolescents sont-ils des citoyens à part entière où doit-on les considérer à priori comme porteurs de la déviance, de la déchéance et du désespoir ?

Monsieur [le député Ciotti veut modifier la loi de 70](#) pour renforcer ses aspects répressifs par une nouvelle couche de démagogie aux ressorts fascistes, dont il est accoutumé.

Il voudrait qu'en cas de test positif d'un élève de lycée, *"le médecin scolaire propose à l'élève et à ses parents ou tuteurs des mesures d'accompagnement pour traiter ce problème d'addiction"* .

Tout le monde sait bien, y compris la peu sérieuse et obsolète Académie Nationale de Médecine, que même si il y a traces de « bédos » détectables longtemps après la consommation, cela ne signifie pas une « dépendance » au cannabis. Tirer mollement sur un joint qui tourne festivement en Week End, voire une simple consommation passive, laissent des traces.

Il serait nettement plus efficace de se pencher sur une prévention basée sur une information véritablement objective qui, enfin, toucherait le public visé. Le cannabis « ne rend pas sourd » aux bons conseils, mais comme toute substance psychotrope son usage peut ne pas être anodin, surtout chez les adolescents. Et les scolaires au sens large, à l'heure d'Internet, ne sont pas complètement déconnectés des réalités. Faisons leur confiance. Renforçons la mission des cellules médicales en milieu scolaire, en les formant mieux à la détection et à la prise en charge des élèves qui auraient manifestés les signes d'un usage problématique.

La répression vertueuse ne correspond qu'à une politique hypocrite refusant d'envisager la réalité telle qu'elle est devenue. Elle ne peut qu'être inefficace, comme c'est mondialement démontré.

A l'instar du [CIRC qui répond « Chiche ! » par un communiqué](#) sur le ton de la dérision, Cannabis Sans Frontières propose que cette discrimination soit d'abord testée à l'entrée de l'hémicycle, sur les parlementaires eux-mêmes, afin de s'assurer qu'ils ne votent pas les lois sous l'influence de psychotropes (licites ou illicites).

« Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas subir »

En instaurant ce contrôle de dépistage citoyen pour vérifier s'ils se conforment bien aux principes qu'ils prétendent défendre, l'élite de la représentation nationale donnerait l'exemple !

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <contact@cannabissansfrontieres.org> ; <http://cannabissansfrontieres.org>

Aussi soulevons quelques arguments de bon sens pour contrecarrer l'écran de fumée du député Ciotti.

- Partout où ces tests existent déjà légalement, les résultats sont nuls et soulignent que cette mesure est contreproductive.
- Tout au mieux ces tests de dépistage en milieu scolaire permettront à la société les fabricant d'avoir un marché garanti aux frais des contribuables.
- Les mesures de prévention en milieu scolaire généralement dispensés par des policiers/gendarmes ou douaniers n'ont pas portées leurs fruits, il serait bien plus utile et efficace de faire intervenir des « spécialistes des conduites addictives ».
- Peut-on risquer d'instaurer une mesure vecteur de discrimination qui s'attaquerait essentiellement aux élèves les plus fragiles, pour les exclure davantage ? Est-ce ainsi que la loi qui est la même pour tous et garantie l'égalité, ne s'appliquerait-elle pas aux personnels du milieu scolaire chargés d'encadrer ces élèves ? Quid des policiers chargés d'effectuer leur mission de contrôle, tout comme des responsables politiques en charge de l'avenir du pays...
- Plutôt que d'alourdir le fardeau de « mauvais parents », qui seront autant stigmatisés que leurs rejetons, il faut réaffirmer que le meilleur contrôle est celui que les élèves exercent eux-mêmes : C'est un secret de polichinelle mais la « prévention par les pairs » est la plus efficace. A condition d'avoir accès aux informations et aux structures d'accueil et de prévention.

Cannabis Sans Frontières propose plusieurs modules d'intervention auprès des jeunes en milieu scolaire notamment, pour la prévention des risques et la réduction des dommages liés à la consommation de substances licites ou illicites, en particulier pour sensibiliser tout public sur l'utilisation du cannabis.

Contact Presse : Farid Ghehiouèche / Skype : farid3h ; Tel : 0751 350 234

[Rejoins le collectif Cannabis Sans Frontières pour l'alternative écologique - Mouvement pour les Libertés.](#)

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <contact@cannabissansfrontieres.org> ; <http://cannabissansfrontieres.org>